Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 9 janvier 2023 à 20h00.

Sont présents: Donald Dubé, Christian Beaulieu, Gilles St-Pierre, Ghislain Blais, France Michaud, Carl Desrosiers,

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 2 personnes présentes dans la salle.

Ouverture de la séance

2023-01 <u>Lecture de l'ordre du jour</u>

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2023-02 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2022

Il est proposé par France Michaud, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2023-03 Lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022

Il est proposé par Gilles St-Pierre, appuyé par Carl Desrosiers et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2023-04 <u>Lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022</u>

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

Affectations – bibliothèque et activités 3e lieu

Reporté à la séance de février 2023.

2023-05 Accepter les comptes du mois de décembre 2022

La liste des comptes du mois de décembre est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par France Michaud, appuyé par Christian Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de décembre au montant de 215,036.96\$ incluant la facture de Propulse Énergie 906.89\$ et en autorise le paiement.

2023-06 <u>Autorisation du paiement des dépenses incompressibles 2023</u>

Attendu que, dans l'enveloppe du budget, certaines dépenses sont dites incompressibles à cause des engagements financiers de la municipalité ou parce qu'elles sont liées à son fonctionnement;

Attendu que le ministère des Affaires municipales recommande d'adopter, au début de l'exercice financier, une résolution autorisant le maire et la directrice générale à effectuer le paiement de ces dépenses incompressibles;

En conséquence, il est proposé par France Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le maire, ou le pro-maire, et la directrice générale, ou l'adjointe, soient autorisés à faire le paiement des dépenses incompressibles suivantes au cours de l'exercice financier 2023 : les salaires et rémunérations, les contributions de l'employeur et avantages sociaux, les contrats déjà signés ainsi que les comptes d'Hydro-Québec, Telus, Iristel, Visa, Fonds d'information sur le territoire, l'immatriculation des véhicules, les frais de postes, les droits à la Commission des Transports du Québec, la centrale d'alarme 911, Télécommunications de l'Est, ainsi que les dons selon la liste soumise pour 2023.

Correspondance citoyenne

2023-07 <u>Autorisation de signature – contrat de surveillance à la patinoire</u>

Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à signer le contrat de surveillance à la patinoire avec M. Ian Boulangeot au taux horaire de 18\$ selon les heures d'ouverture de la patinoire établies par la direction.

Tarification pour l'entente loisirs (cartes)

Reporté à la séance de février 2023.

Correspondance générale

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement établissant les taux de taxes pour l'exercice financier 2023

Ghislain Blais donne un avis de motion de la présentation pour adoption du règlement # 2023-349 établissant les taux de taxes pour l'exercice financier 2023 et dépose le projet de règlement.

Dépôt du document explicatif du budget pour publication dans le Jaseur

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement concernant l'interdiction d'épandage

Donald Dubé donne un avis de motion de la présentation pour adoption du règlement # 2023-350 concernant l'interdiction d'épandage et dépose le projet de règlement.

2023-08 <u>Autorisation de paiements –Suivi de projets, aide aux familles et biblio</u>

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par France Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 1,500\$ à la Corporation de développement pour le suivi de projets, un paiement de 2,700\$ à la Corporation des Sports et Loisirs à titre de subvention de fonctionnement et aide aux familles dans les activités parascolaires et un paiement de 5,164\$ au Centre communautaire pour la bibliothèque, le tout tel que prévu au budget. Aucun autre montant ne sera accordé pour 2023.

2023-09 Adhésions FCM, Québec municipal et ADMQ

Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement du renouvellement des adhésions suivantes : Fédération canadienne des municipalités, Québec Municipal 100.03\$ et l'Association des directeurs municipaux du Québec 569.13\$.

2023-10 <u>Indexation rémunération des élus et contrats</u>

Il est proposé par France Michaud, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité d'indexer de 6.4% la rémunération et l'allocation de dépenses des élus, et les contrats de conciergerie et de brigade scolaire, rétroactif au 1^{er} janvier 2023. Tous les montants seront arrondis au multiple de 5 le plus élevé.

2023-11 Reddition de comptes – programme PRABAM

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité de mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification externe de la reddition de compte du programme PRABAM.

2023-12 <u>Autorisation d'achat – 4 pneus pour la niveleuse</u>

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 4 pneus pour la niveleuse chez OK Pneus au montant de 1,340\$ chacun plus taxes.

2023-13 Rémunération additionnelle

Il est proposé par Gilles St-Pierre, appuyé par Carl Desrosiers et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 90\$ à France Michaud pour 3 présences au comité ad hoc CPE temporaire.

2023-14 <u>Don – Fonds d'aide Marie-Claude Carrier</u>

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Il est proposé par France Michaud, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité de faire un don de 200\$ pour le Fonds d'aide Marie-Claude Carrier.

Période de questions et questions écrites

| La levée de l | a séance est | proposée à 2 | 21h25 par Carl | Desrosiers 6 | et acceptée |
|----------------|--------------|--------------|----------------|--------------|-------------|
| à l'unanimité. | | | • | | • |
| | | | | | |
| | | | | | |

Je, Robert Savoie, maire de la Municipalité de Saint-Valérien, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 9 janvier 2023, tenue à la salle du conseil, 181, route Centrale, à 20h00.

Robert Savoie, maire

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :

| · | |
|-------|------|
| | |
| | |
| Maire | Date |